

## SOMMAIRE

Mot du président .....p.1

La préparation du support, une étape à ne pas négliger (Partie 2) .....p.2

La santé et la sécurité au travail, il faut en parler! .....p.3

Conférence : l'humidité du béton et les revêtements de sol .....p.4

Golf 2017 .....p.5

## Administrateurs(trices) :

Jean-Marc Couture, président

Micheline Tanguay, secrétaire et trésorière

Ghyslain Bouchard

Sarah Dufour

Yves Labelle

Claude Fafard

Pierre Hébert

Éric Morissette

Thérèse Ratelle

## MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a augmenté de façon drastique les contraventions pour les individus et les personnes morales dans le cas d'infraction. Nous avons observé que le problème se pose principalement pour des travaux exécutés par des individus ou entreprises, sans être détenteur d'une licence de la RBQ ou quand des travaux sont donnés en sous-traitance et que l'individu ou la personne morale n'a pas de licence.

De plus, nous avons constaté que des contraventions étaient données à des individus ou personnes morales qui n'ont pas la bonne catégorie ou sous-catégorie.

Exemples :

- Contravention pour travaux sans licence RBQ :
  - De 11 047 \$ à 82 844 \$ pour un individu
  - De 33 138 à 165 687 \$ pour une personne morale
  
- Contravention pour des travaux sans la catégorie ou la sous-catégorie appropriée :
  - De 5 523 \$ à 27 614 \$ pour un individu
  - De 16 568 \$ à 82 844 \$ pour une personne morale

Par conséquent, le conseil d'administration de la FQRS vous recommande fortement de faire attention à votre licence ainsi qu'à vos catégories et sous-catégories. Pensez également à ceux de vos sous-traitants!

Vous trouvez tous ces renseignements sur le site web de la RBQ.

Jean-Marc Couture

Président



Jean-Marc Couture  
Président de la FQRS

## LA PRÉPARATION DU SUPPORT, UNE ÉTAPE À NE PAS NÉGLIGER (2<sup>ème</sup> partie)

**L'utilisation de produits de préparation de supports spécialisés est fortement recommandée, même obligatoire à certains moments.**

Très souvent, l'horaire prévu pour l'installation du revêtement de sol au chantier est très court. D'ailleurs, certains installateurs considèrent parfois le coût des produits de préparation de surface et les délais supplémentaires concernant leur installation comme un obstacle à l'exécution de leurs travaux.

Parfois, les travaux débutent sans que l'installateur prenne le temps et les précautions nécessaires et sans utiliser les produits de préparation de surface appropriés pour corriger les carences existantes. Cependant, l'expérience a trop souvent prouvé que ces oublis et omissions entraînent **BEAUCOUP DE COÛTS SECONDAIRES** qui doivent être assumés la plupart du temps par l'installateur. Malheureusement, les retours d'appel et les réparations coûtent cher et font perdre du temps. Ils compromettent la planification des chantiers et nuisent à la bonne réputation. Heureusement, il existe des solutions alternatives très simples qui existent pour éviter de tels tracas.



Pierre Hébert est à l'emploi de MAPEI depuis 1989 et directeur du département technique pour le Canada depuis 1999.

### **Juste quelques dollars bien dépensés peuvent amener de GRANDS BÉNÉFICES!**

Par exemple, ne serait-il pas sage pour le propriétaire, qui a déjà dépensé plus de 15 000 \$ ou 20 000 \$ pour le réaménagement de sa nouvelle cuisine et qui s'attend à une installation top niveau et de longue durée, et qui ne veut pas de tracas et des problèmes pour obtenir satisfaction, de déboursier un montant supplémentaire de 10 \$, 40 \$ ou 60 \$ (ce qui peut représenter moins de 1 cent pour chaque dollar budget de rénovation) pour le coût et l'installation d'un produit de préparation de surface approprié qui peut faire un monde de différence dans la qualité finale et la performance. Certains peuvent penser que les revendeurs de produits de revêtement de sol ou les distributeurs pourraient s'opposer à ajouter quelques dollars supplémentaires à leurs estimations. En s'opposant ainsi, n'est-ce pas une occasion en or pour de plus grands profits manqués, surtout quand le client est déjà à l'intérieur de la salle d'exposition? En outre, le temps perdu par l'installateur pour « essayer » de rendre bon un mauvais substrat serait plus que compensé.

### **Des produits de préparation à séchage rapide**

Les principaux fabricants sont très conscients que l'installation du revêtement de sol doit être effectuée dans les délais les plus courts possible. En conséquence, ils développent et fournissent des produits de préparation de surface à séchage et durcissement rapide faciles à installer.

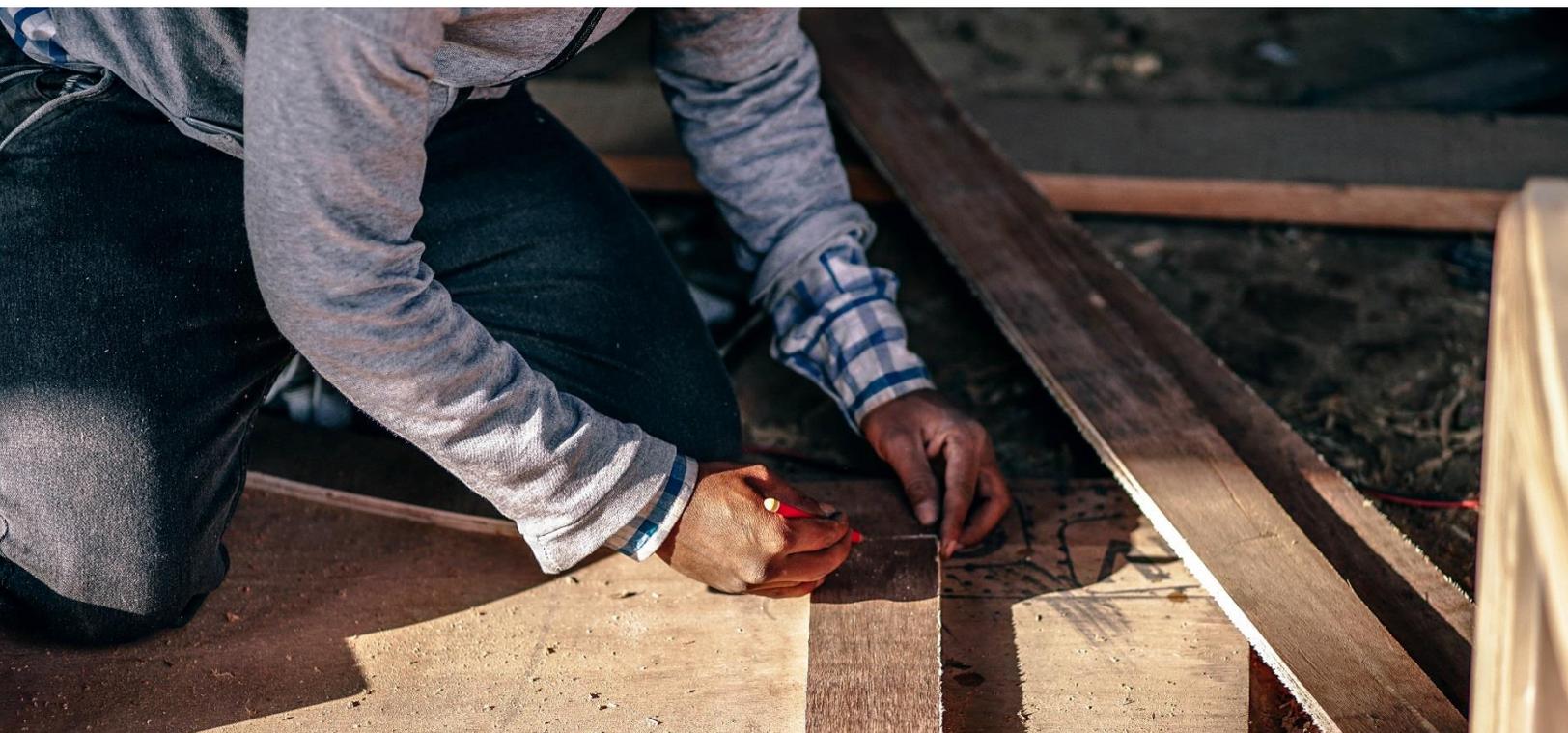
## LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, IL FAUT EN PARLER!

Les problèmes de SST qui affligent les poseurs de revêtements de sol touchent toute l'industrie : détaillants, manufacturiers, fournisseurs et les poseurs.

À la suite de la publication l'an dernier par l'IRSST, du rapport de recherche R – 900, *Solutions visant l'amélioration des conditions de santé et de sécurité des poseurs de revêtements de sol*, l'an dernier, la revue Prévention au travail, Été 2016 – Volume 29, n° 2, a publié un article où nous retrouvons 20 situations problématiques aux poseurs de revêtements de sol.

### Les connaissez-vous?

- Poids et volume des rouleaux
- Emballage
- Formation
- Lieu d'entreposage (inadéquat)
- Transport du tapis et du linoléum
- Conditions sur les chantiers
- Manque de main-d'œuvre
- Préparation du plancher / mauvais état
- Espace pour le découpage des tapis
- Température : chaleur
- Interférence avec d'autres corps de métier
- Température : froid (découpage, étirement)
- Travail à la truelle
- Répartition des tâches
- Découpage des revêtements souples
- Vitesse de durcissement de la colle
- Arrachage des revêtements – outils
- Calcul du matériel à emporter
- Évacuation des ordures
- Délais



## CONFÉRENCE : L'HUMIDITÉ DU BETON ET LES REVÊTEMENTS DE SOL



La Fédération s'est démarquée dans les dernières années par sa conférence sur l'humidité du béton et les revêtements de sol dont M. Claude Payette est le conférencier.

Voici un bref résumé des conférences qui ont eu lieu depuis le dernier bulletin.

### Contech Montréal – 4 novembre 2016

Sur une possibilité de 60 inscriptions, nous en avons eu 40. Toutefois, le jour de la conférence, la salle s'est remplie. Des gens étaient assis par terre au milieu de l'allée et des gens se sont mis debout à l'arrière de la salle. Nous pouvons donc affirmer qu'il y a eu environ une centaine de personnes présentes, dont certains architectes et ingénieurs.

### Rimouski – 10 novembre 2016

Une participation incroyable des professionnels de la région et des environs. Nous avons eu plus de 80 personnes présentes. Les gens se sont déplacés de partout, Nouveau-Brunswick, Gaspésie, etc.

## Conseil de l'enveloppe du bâtiment (CEBQ) – 30 novembre 2016

La conférence où nous avons eu la plus grande assistance de professionnels, soit plus de 250 personnes. Un succès sur toute la ligne!

## Lemay Michaud Architecture Design – 27 janvier 2017

Nous avons été invités par cette entreprise à faire une conférence à la suite de notre présence au Conseil de l'enveloppe du bâtiment du Québec (CEBQ). Un total de 25 personnes y ont assisté.

La Fédération est heureuse du succès de ces conférences offertes dans les diverses régions du Québec. Nous travaillons présentement à offrir une nouvelle conférence sur un nouveau thème. Surveillez nos communications pour plus ample information!





**72<sup>e</sup> ÉDITION**



**TOURNOI DE  
GOLF**



**22 AOÛT  
2017**



**CLUB DE GOLF DE L'ATLANTIDE À  
NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**COMPLET !**

